

Les effectifs inscrits en cycle ingénieur en 2023-2024

À la rentrée 2023, 157 200 étudiants sont inscrits en cycle ingénieur. Cet effectif diminue de 2,2 % en un an, mais progresse de 9,3 % en cinq ans. Le nombre de nouveaux entrants en 1^{ère} année du cycle ingénieur baisse de 11,5 %, principalement du fait d'une baisse du vivier des candidats à l'entrée issus anciennement des DUT et qui aujourd'hui poursuivent en 3^{ème} année de BUT. Les nouveaux entrants passés par une classe préparatoire aux grandes écoles restent majoritaires (35,7 %). Un étudiant sur cinq se forme en apprentissage. La part des femmes tutoie tout juste les 30 % des futurs ingénieurs et un inscrit sur deux est originaire des catégories sociales plus favorisées.

Des effectifs en baisse à la rentrée 2023

À la rentrée 2023, 157 200 étudiants sont inscrits en cycle ingénieur, soit une baisse annuelle de 2,2 %, mais une hausse de 9,3 % en cinq ans. En un an, les effectifs de toutes les écoles publiques, sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) et des autres ministères, et privées, diminuent.

Effectifs en 2023-2024 et évolution par type d'école

Type d'école	2023-24		Évol. annuelle (en %)	Évol. sur 5 ans (en %)	Poids 2018-19 (en %)
	Effectifs	Poids (en %)			
Public MESR	84 207	53,6	-1,5	3,4	56,6
Dont écoles universitaires*	29 418	18,7	-2,5	-9,0	22,5
Dont autres écoles MESR	54 789	34,9	-1,0	11,6	34,2
Public autres ministères	23 025	14,6	-3,1	11,8	14,3
Privée	49 984	31,8	-2,9	19,6	29,1
Ensemble	157 216	100,0	-2,2	9,3	100,0

Les évolutions annuelles selon le type d'école s'expliquent en grande partie par la mise en place des établissements publics expérimentaux en 2020 et l'évolution de leur contour. *Écoles réellement intégrées aux universités (et pas au sens des EPE).

Source : MESR-SIES Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

Les écoles publiques forment 107 200 étudiants, soit 1,9 % de moins qu'il y a un an, et 5,1 % de plus qu'il y a cinq ans. Elles accueillent sept futurs ingénieurs sur dix (53,6 % dans les écoles sous tutelle du MESR et 14,6 % dans celles sous tutelle des autres ministères), et les écoles privées, trois sur dix (31,8 %). En cinq ans, si cette répartition évolue peu, le poids des écoles privées est en hausse de 2,7 points.

Moins de nouveaux entrants titulaires d'un DUT

La baisse des effectifs à la rentrée de 2023 résulte d'une forte diminution du nombre de nouveaux entrants en 1^{ère} année du cycle ingénieur, -11,5 %. La part des nouveaux inscrits titulaires d'un DUT/BTS, qui passe de 17,6 % en 2022 à 10,7 % en 2023, soit 6,9 points de moins, explique en grande partie cette baisse.

La mise en place du Bachelor universitaire de technologie (BUT) à la rentrée 2021, qui permet aux étudiants de poursuivre en 3^{ème} année en BUT pour la 1^{ère} cohorte à la

rentrée 2023, conduit pour cette même année à diminuer le vivier des candidats à l'entrée en école d'ingénieur.

La classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) reste la voie d'accès la plus courante (35,7 %), malgré une baisse de 0,6 point en un an, consécutive en partie à la baisse des effectifs des CPGE à la rentrée 2022 (-3,2%) sur les filières scientifiques (cf. Note Flash N°2023.01, février 2023).

À la rentrée 2023, la part des femmes diffère selon la provenance des nouveaux entrants. Les femmes représentent 28,8 % de ceux issus d'une CPGE. Elles sont un peu plus nombreuses parmi les nouveaux entrants issus d'un cycle préparatoire intégré (CPI) et de l'université (plus de 30 %, cf. Annexe 2).

Provenance des nouveaux entrants en 1^{ère} année du cycle ingénieur (en %)

Provenance	Public MESR		Public autres ministères		École Privée		Ensemble	
	2023-24	2022-23	2023-24	2022-23	2023-24	2022-23	2023-24	2022-23
CPGE	38,0	36,3	63,6	67,8	18,1	23,0	35,7	36,3
CPI	27,2	23,8	10,4	6,9	49,1	46,6	31,4	29,0
DUT/BTS	11,1	20,2	7,1	12,9	11,6	15,3	10,7	17,6
Université	11,2	10,4	5,2	6,0	3,3	3,6	7,9	7,5
Autres origines	12,5	14,8	13,7	6,5	17,9	11,5	14,3	9,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	22 998	25 276	6 290	6 681	12 951	15 788	42 239	47 745

Source : MESR-SIES Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

Les formations par voie d'apprentissage progressent plus dans les écoles privées

En 2023-24, 30 500 étudiants en cycle ingénieur sont en formation initiale par voie d'apprentissage. Ils représentent 19,4 % des inscrits, soit autant qu'en 2022-23 et 4,6 points de plus qu'il y a cinq ans. L'enseignement par apprentissage concerne davantage d'étudiants dans les écoles privées (26,4 % des inscrits), que dans les écoles publiques du MESR (17,6 %) et dans celles sous tutelle des autres ministères (11,2 %). La part des apprentis augmente dans tous les types d'écoles : de +4,3 points dans les écoles du MESR et de +6,1 points dans les écoles privées, en cinq ans.

Répartition des effectifs selon le régime d'inscription et le type d'école (en %)

Régime d'inscription	Public MESR		Public autres ministères		École privée		Ensemble	
	2023-24	2018-19	2023-24	2018-19	2023-24	2018-19	2023-24	2018-19
Form. initiale hors apprentissage	78,8	84,6	87,4	90,2	69,9	78,5	77,2	83,6
Form. initiale en apprentissage	17,6	13,3	11,2	9,2	26,4	20,3	19,4	14,8
Formation continue	3,6	2,1	1,4	0,6	3,7	1,2	3,3	1,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MESR-SIES Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

La part de femmes se rapproche encore un peu plus du tiers des effectifs en cycle ingénieur

Les filières techniques et d'application sont les domaines de formation les plus suivis. Quatre inscriptions sur dix se concentrent dans l'industrie de transformation et de production et l'ingénierie et techniques apparentées. 11,7 % dans l'électronique, électricité et 10,9 % dans l'informatique et sciences informatiques.

Répartition des effectifs et part de femmes en cycle ingénieur, selon le domaine de formation

Domaines de formation	Effectifs 2023-24	Evol. annuelle (en %)	Poids (en %)		Part des femmes (en %)	
			2023-24	2018-19	2023-24	2018-19
Agriculture et agroalimentaire	11932	1,8	7,6	7,2	58,3	58,2
Architecture et bâtiments	9730	-5,5	6,2	6,5	33,8	28,4
Chimie, génie des procédés et sciences de la vie	5405	3,8	3,4	3,3	63,1	58,9
Electronique, électricité	18419	-5,2	11,7	12,5	19,8	18,4
Industrie de transformation et de production	38148	-1,9	24,3	19,4	30,5	31,8
Informatique et sciences informatiques	17127	1,0	10,9	10,5	18,4	17,2
Ingénierie et techniques apparentées	26877	-0,9	17,1	19,9	23,2	21,1
Mécanique	13096	-10,2	8,3	9,6	22,8	20,3
Sciences physiques, mathématiques et statistiques	9575	-1,2	6,1	6,2	39,9	40,2
Services de transports	5605	2,4	3,6	3,6	17,5	15,3
Autres	1302	-4,6	0,8	1,3	46,5	38,0
Ensemble	157 216	-2,2	100,0	100,0	29,7	27,9

Source : MESR-SIES Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

La chimie, génie des procédés et sciences de la vie (+ 3,8 %) et les services de transports (+ 2,4 %) enregistrent des inscriptions supplémentaires en un an. La mécanique est le domaine où les effectifs baissent le plus (-10,2 %).

À la rentrée 2023, la part des femmes est de 29,7 % des inscrits, avec 46 700 étudiantes, soit 0,2 point de plus qu'il

y a un an et 1,8 point de plus qu'il y a cinq ans. La chimie, génie des procédés et sciences de la vie et l'agriculture et agroalimentaire demeurent les domaines les plus féminisés (autour de 60 % de femmes). À l'opposé, les services des transports et l'informatique et sciences informatiques restent nettement plus masculins (moins de 20 % de femmes). En cinq ans, la part des femmes progresse de plus de 5 points en architecture et bâtiments et de 4,2 points en chimie, génie des procédés et sciences de la vie.

Des inégalités sociales persistantes dans l'accès aux écoles d'ingénieur

L'accès aux études d'ingénieur reste socialement peu diversifié. À la rentrée 2023, la part d'étudiants inscrits en cycle ingénieur dont le parent référent est cadre supérieur, enseignant ou exerçant une profession libérale s'élève à 52,6 % (+0,7 point en un an et +1,7 point en 5 ans). Celle des étudiants dont le parent référent est ouvrier est en baisse de 0,7 point en un an et de 1,2 point en 5 ans. Cette moindre diversité s'explique par la baisse à la rentrée 2023 des nouveaux entrants titulaires d'un DUT, parmi lesquels les étudiants originaires des milieux ouvriers sont plus représentés.

Répartition des effectifs en cycle ingénieur selon l'origine sociale

Catégorie socioprofessionnelle du parent référent	Effectifs 2023-24	Poids (en %) 2023-24	Poids (en %) 2018-19
Agriculteurs	2 807	2,0	2,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	12 810	8,9	9,5
Professions libérales, cadres supérieurs, professeurs	75 651	52,6	50,9
Professions intermédiaires	18 021	12,5	12,3
Employés	15 728	10,9	9,8
Ouvriers	6 822	4,7	5,9
Retraités, inactifs	11 932	8,3	8,9
Non renseigné	13 445		
Ensemble	157 216		
Ensemble sans "non renseigné"	143 771	100,0	100,0

Poids (en %) calculé sur l'ensemble sans « non renseigné »

Source : MESR-SIES Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

Claire LÉTROUBLON
MESR-SIES

Champ : étudiants inscrits en cycle ingénieur dans les écoles d'ingénieur de France (y c. DOM) habilitées à délivrer un diplôme d'ingénieur accrédité par la commission des titres d'ingénieur (CTI).

Les étudiants inscrits dans une **formation d'ingénieur en partenariat** (FIP) y sont également comptabilisés et représentent 8 % des étudiants en cycle ingénieur. Ces formations, créées spécialement pour rapprocher les écoles du monde du travail, accueillent principalement des étudiants titulaires d'un bac + 2 pour des cursus de trois ans, sous statut scolaire ou en apprentissage.

Les écoles universitaires sont composées, de tout temps, de formations soit internes aux universités, soit rattachées aux universités, à l'exclusion des autres écoles membres, composantes, partenaires ou associées des établissements intégrés aux grands ensembles universitaires, depuis janvier 2020, créés ou modifiés par décret en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux.

Cycle ingénieur : désigne les trois années, du niveau bac+3 au niveau bac+5, qui conduisent au diplôme d'ingénieur. Pour les formations d'ingénieur organisées sur cinq ans, il s'agit des trois dernières années.

Nouvel entrant : étudiant qui s'inscrit pour la première fois en 2023-2024 en 1^{ère} année du cycle ingénieur, indépendamment de l'établissement fréquenté en 2022-2023.

Source : les données sont issues de l'enquête « inscriptions » du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE Universités). Les données 2022-2023 sont définitives tandis que les données 2023-2024 sont provisoires. La date d'observation est fixée au 15 janvier de chaque année universitaire.

Pour en savoir plus : « Les effectifs inscrits en cycle ingénieur en 2022-2023 », Note flash n°09, juin 2023, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-effectifs-inscrits-en-cycle-ingenieur-en-2022-2023-91196> et « Les effectifs en classes préparatoires aux grandes écoles de nouveau en baisse à la rentrée 2022-2023 », Note flash n°01, février 2023, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-effectifs-en-classes-preparatoires-aux-grandes-ecoles-de-nouveau-en-baisse-la-rentree-2022-2023-89501>

Fiche 6.09 du RERS, <https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2023-378608>

